



**Accord sur la conservation des albatros et des pétrels**

**Troisième réunion du Comité consultatif**

**à Valdivia, au Chili, du 19 au 22 juin 2007**

---

**Rapport financier**

**Auteur : le Secrétariat**

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET  
DES PÉTRELS**

**RÉSULTATS**

*de la période close le 25 mai 2007*

	Notes	2007 '000 \$	2006 '000 \$
<b>Recettes</b>			
Contributions des Parties	3.1	<b>449</b>	348
Autres recettes	3.2	<b>199</b>	37
<b>Total des recettes</b>		<b>648</b>	385
<b>Dépenses</b>			
Affectation 1 - Secrétariat	4.1	<b>74</b>	126
Affectation 2 – Réunion des Parties	4.2	<b>5</b>	123
Affectation 3 – Comité consultatif		<b>0</b>	99
Affectation 4 – Programme de travail du Comité consultatif.		<b>0</b>	37
<b>Total des dépenses</b>		<b>79</b>	385
<b>Surplus / (perte) net(te)</b>		<b>569</b>	-

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES  
ALBATROS ET DES PÉTRELS**

**BILAN**  
*au 25 mai 2007*

	Notes	2007 '000 \$	2006 '000 \$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Espèces et quasi-espèces	5.1	784	200
Créances clients et autres	5.2	43	42
<b>Total de l'actif à court terme</b>		<b>827</b>	<b>242</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>827</b>	<b>242</b>

**PASSIF**

<b>Passif à court terme</b>			
Comptes clients et autres	6.1	<u>145</u>	<u>29</u>
<b>Total du passif à court terme</b>		<u>145</u>	<u>29</u>
<b>Total du passif</b>		<u>145</u>	<u>29</u>
<b>ACTIF NET</b>		<u>682</u>	<u>213</u>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Bénéfices non distribués		<u>682</u>	<u>213</u>
<b>Total des fonds propres</b>		<u>682</u>	<u>213</u>

*Les états ci-dessus doivent être lus en parallèle avec les notes d'accompagnement.*

## ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PÉTRELS

### NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS

*de la période close le 25 mai 2007*

---

<b>Note</b>	<b>Désignation</b>
1	Résumé des conventions comptables importantes
2	Événements survenus après la date d'établissement du bilan
3	Recettes
4	Dépenses d'exploitation
5	Actifs financiers
6	Passif

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES  
ALBATROS ET DES PÉTRELS**

**NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS**

---

**NOTE 1 RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES**

**Cadre de présentation des rapports financiers**

Ce rapport a été préparé selon la méthode de la comptabilité d'engagements. Ce « rapport financier ad hoc » a été établi pour satisfaire aux prescriptions d'informations à communiquer auxquelles est soumise le Secrétariat en application du Règlement financier de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (« Règlement financier »).

**Conventions comptables importantes**

Les conventions comptables sont choisies et appliquées de manière à ce que l'information financière fournie satisfasse aux concepts de pertinence et de fiabilité, garantissant ainsi la communication de la substance des transactions sous-jacentes et d'autres événements.

**Fondement de l'établissement du rapport**

Le rapport financier a été établi sur la base du coût d'origine. Le coût est fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars australiens.

En application des règles comptables de base stipulées par les normes A-IFRS, la direction est tenue de faire des choix raisonnés, des estimations et des suppositions concernant le report de valeurs d'actif et de passif qui ne sont pas immédiatement apparentes dans d'autres sources. Les estimations et suppositions liées sont fondées sur les coûts historiques et divers autres facteurs jugés raisonnables en l'occurrence, dont les résultats forment la base des choix raisonnés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et suppositions sous-jacentes sont passées en revue de la façon suivie. Les révisions d'estimations comptables sont admises pendant l'exercice durant lequel l'estimation est révisée si la révision ne vise que cet exercice, ou pendant l'exercice de la révision ou des exercices futurs si la révision vise tant l'exercice en cours que les exercices futurs.

Les choix raisonnés faits par la direction en application des règles comptables de base stipulées par les normes A-IFRS qui ont des effets importants sur les états et estimations financiers avec un risque appréciable d'ajustements importants pour l'année suivante sont divulgués, le cas échéant, dans les notes d'accompagnement des états financiers.

Les conventions comptables sont choisies et appliquées de manière à ce que l'information financière fournie satisfasse aux concepts de pertinence et de fiabilité, garantissant ainsi la communication de la substance des transactions sous-jacentes et d'autres événements.

Les conventions comptables présentées ci-dessous ont été appliquées à l'établissement des états financiers de la période close le 31 mars 2007, ainsi qu'à l'information comparée présentée dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES  
ALBATROS ET DES PÉTRELS**

**NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS**

---

**NOTE 1 RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (SUITE)**

Les conventions comptables importantes énumérées ci-dessous ont été adoptées dans l'établissement et la présentation du rapport financier :

(a) Monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers est le dollar australien. Les montants présentés ont été arrondis au millier de dollars le plus proche.

(b) Constatation des produits

*Contributions des Parties*

La contribution des Parties est constatée lorsque les Parties se sont entendues sur le montant et la date de paiement et que des factures en bonne et due forme ont été établies à cet effet. Les factures envoyées aux Parties ont été établies en dollars australiens (AUD).

Autres recettes

Les contributions volontaires sont reçues en dollars australiens (AUD). Ces contributions sont désignées sous le nom de fonds spécial, conformément à la règle 7 du Règlement financier.

(c) Taxe sur les produits et services

Les recettes, dépenses et actifs sont constatés net de la taxe sur les produits et services (GST), cette dernière étant payée puis recouvrée par la suite de l'administration fiscale par le ministère du Développement économique.

La taxe GST n'est pas perçue sur les contributions et les dons des Parties. L'entité est classée comme exonérée de la taxe GST.

(d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les fonds en caisse, les fonds en banque, nets de découverts bancaires non réglés. Les découverts bancaires sont indiqués sous la rubrique des emprunts, dans la section du passif à court terme du bilan.

(e) Créances clients et autres

Les créances clients et autres créances sont inscrites comme montants dus, moins une provision pour créances douteuses.

(f) Actif à long terme

L'actif à long terme est indiqué au coût moins les amortissements et pertes de valeur cumulés. Le coût inclut toute dépense directement attribuable à l'acquisition de l'article. Lorsque le règlement de l'intégralité ou d'une partie de la contrepartie de l'achat est remis à plus tard, le coût est calculé en réduisant les montants payables à l'avenir à leur valeur actuelle à la date d'acquisition.

(g) Comptes clients et autres

Les comptes clients et autres comptes fournisseurs sont constatés lorsque l'entité est obligée d'effectuer de futurs paiements résultant de l'achat de produits et de services.

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES  
ALBATROS ET DES PÉTRELS**

**NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS**

**NOTE 1 RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (SUITE)**

(h) Monnaie étrangère

Opérations en monnaie étrangère

Toutes les opérations conclues en monnaie étrangère au cours de l'exercice financier sont comptabilisées en utilisant le cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires en monnaie étrangère à la date de l'arrêté des comptes sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes. L'actif et le passif non monétaires en monnaie étrangère portés en valeur équitable sont convertis au cours de la date à laquelle la valeur équitable a été établie.

**NOTE 2 ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE  
D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN**

Il n'est survenu aucun événement après la date d'établissement du bilan qui aurait une incidence appréciable sur ces états financiers.

**NOTE 3 RECETTES**

	2007	2006
	'000 \$	'000 \$

**3.1 Contributions des Parties**

Afrique du Sud	20	27
Argentine	17	4
Australie	87	67
Chili	15	3
Équateur	1	3
Espagne	90	34
France	90	68
Nouvelle-Zélande	37	51
Pérou	2	3
Royaume-Uni	90	88
<b>Total des contributions des Parties</b>	<b>449</b>	<b>348</b>

**3.2 Autres recettes**

**Fonds spéciaux (contributions  
volontaires)**

Nouvelle-Zélande (Soutien Réunions des Parties)	-	12
Royaume-Uni (Fonds pour le progr. de travail du Comité consultatif)	125	25
Royaume-Uni (Emploi du responsable de la coordination de l'ACAP)	74	
<b>Total des autres recettes</b>	<b>199</b>	<b>37</b>



**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES  
PÉTRELS**

**NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS**

	<b>2007</b>	2006
	<b>'000 \$</b>	'000 \$
<b>NOTE 4 DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>		
<b>4.1 Fonds général</b>		
Affectation 1 - Secrétariat	74	126
Affectation 2 - Réunion des Parties	5	86
Affectation 3 – Comité consultatif	0	99
	<b>0</b>	
	<b>79</b>	311
<b>4.2 Fonds spécial</b>		
Affectation 4 – Programme de travail du Comité consultatif	0	37
Coûts du soutien à la Réunion des Parties	-	37
	-	74
	<b>79</b>	385
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>79</b>	385

**NOTE 5 ACTIFS FINANCIERS**

**5.1 Espèces et quasi-espèces**

Fonds en caisse déposés auprès du gouvernement tasmanien –  
Ministère du développement économique :

Fonds général <sup>(voir notes a, b &amp; c)</sup>	420	135
Fonds spécial <sup>(voir note d)</sup>	264	65
Fonds de prévoyance	100	
	<b>784</b>	200
<b>Total des espèces et quasi-espèces</b>	<b>784</b>	200

Notes

a. Le fonds général inclut 34 956 \$ reportés de 2006.

b. Le fonds général inclut 29 920 \$ représentant les contributions de 2006 versées par le Chili et l'Afrique du Sud

c. Le fonds général inclut 20 282 \$ représentant une contribution pour 2008 versée par l'Afrique du Sud

d. Le fonds spécial inclut 64 972 \$ reportés de 2006.

**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES  
PÉTRELS**

**NOTES D'ACCOMPAGNEMENT FORMANT PARTIE DES ÉTATS FINANCIERS**

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	<b>'000 \$</b>	<b>'000 \$</b>
<b>5.2 Créances clients et autres</b>		
<b>Contributions non versées</b>		
Argentine	17	4
Chili	15	-
Équateur	1	-
Pérou (le montant dû pour 2006 inclut 1 100 \$ pour 2005)	2	4
	<b>35</b>	<b>8</b>
<b>Autres créances</b>		
Nouvelle-Zélande - Fonds spécial (contribution volontaire – RdP2 [MoP2])	4	-
	<b>4</b>	<b>-</b>
<b>Total des créances clients et autres</b>	<b>39</b>	<b>8</b>

La contribution au prorata de la nouvelle Partie, l'Argentine, pour 2006 n'était due que le 2 mars 2007.

**NOTE 6 PASSIF**

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>6.1 Comptes clients et autres</b>		
<b>Fonds général</b>		
Affectation 1 - Secrétariat	55	4
Affectation 2 – Réunion des Parties	-	
Affectation 3 – Comité consultatif	30	
	<b>85</b>	<b>4</b>
<b>Fonds spécial</b>		
Affectation 4 – Programme de travail du Comité consultatif	60	25
	<b>60</b>	<b>25</b>
<b>Total des comptes clients et autres</b>	<b>145</b>	<b>29</b>
À court terme	145	29
À long terme	-	-

Résumé des affectations - Préparé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Répartition	Report de fonds de 2006	Répartition 2007	Engagem s en cours	Dépenses 2007	Balance des fonds 2007
<b>Fonds général</b>					
Affectation 1 – Secrétariat		314 000	55 000	74 000	185 000
Affectation 2 – Réunion des Parties				5 000	(5 000)
Affectation 3 – Comité consultatif	34 957	135 000	30 000		139 957
<b>Fonds spécial</b>					
Affectation 4 – Programme de travail du Comité consultatif.	64 972	198 704	141 002		122 674
Fonds de prévoyance	100 000				100 000
<b>Totaux</b>	<b>199 929</b>	<b>647 704</b>	<b>226 002</b>	<b>79 000</b>	<b>542 631</b>

Engagements en cours – Programme de travail du Comité consultatif

N° du projet	Projet	Contractant	Estimation	
1	Production de rapports sur le suivi à distance/la quête alimentaire indiquant le chevauchement des principales OGRP [RFMO]	BirdLife International	25 000	
2	Mise à jour de la base de données de suivi à distance	BirdLife International	5 000	
3	Production de cartes pour les évaluations d'espèce	Frances Taylor	4 800	
4	Production d'un plan d'action pour l'albatros des Galapagos	Jaime Jahncke	17 000	14 000 USD
5	Production de projets d'évaluation d'espèce	Rosemary Gales	5 000	
6	Préparation d'une évaluation d'espèce	Lighthouse Ecological Consultants	2 500	
7	Préparation de deux évaluations d'espèce supplémentaires	Rosemary Gales	7 500	
8	Responsable de l'ACAP – Territoires britanniques de l'Atlantique Sud	JNCC	<b>74 202</b>	
		<b>Total</b>	<b>141 002</b>	